



COMPTE RENDU
DU CONSEIL DU GOUVERNEMENT DU 29 RABII II 1436 (19 FEVRIER 2015)

*

I- Le conseil du gouvernement a examiné les projets de textes et l'accord international suivants :

Projets de lois :

1. **Projet de loi n° 43-13** relative à l'exercice des professions infirmières.
2. **Projet de loi n° 44-13** relative à l'exercice de la profession de sage-femme.

Approuvés sous réserve de tenir compte des observations soulevées, et qui seront examinées par une commission interministérielle constituée à cet effet.

Projets de décrets :

1. **Projet de décret n° 2-14-810** fixant les montants et les modalités d'octroi de l'indemnité pour les missions et pour le déplacement confiées aux membres du conseil supérieur de l'éducation, de la formation et de la recherche scientifique.

Approuvé

2. **Projet de décret n° 2-15-87** portant institution du comité interministériel permanent de la recherche scientifique, de l'innovation et du développement technologique.

Approuvé sous réserve de tenir compte des observations soulevées après son examen.

Accord international :

- ☛ **Accord** relatif au bureau et aux activités de la Banque Européenne pour la reconstruction et le développement au Maroc entre le Royaume du Maroc et la Banque Européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) fait à Rabat le 24 septembre 2014.

- **Projet de loi n° 12-15** portant approbation de l'accord mentionné ci-dessus.

Approuvés

II. Conformément aux dispositions de l'article 92 de la Constitution, le conseil a approuvé les propositions de nominations aux fonctions supérieures suivantes :

1. le directeur de la recherche et de la planification de l'eau au ministère délégué auprès du ministère de l'énergie, des mines, de l'eau et de l'environnement, chargé de l'eau,
2. le directeur des changements climatiques, de la diversité biologique et de l'économie verte au ministère délégué auprès du ministère de l'énergie, des mines, de l'eau et de l'environnement, chargé de l'environnement,
3. le directeur des programmes et des réalisations au ministère délégué auprès du ministère de l'énergie, des mines, de l'eau et de l'environnement, chargé de l'environnement,
4. le directeur du contrôle, de l'évaluation environnementale et des affaires juridiques au ministère délégué auprès du ministère de l'énergie, des mines, de l'eau et de l'environnement, chargé de l'environnement,
5. la directrice de l'Institut supérieur des métiers d'infirmier et des techniques de santé de Tétouan.
6. le directeur du centre régional des métiers de l'éducation et de la formation de la région de Tadla-Azilal,